



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS

Bougy-Villars, 16 juin 2026

Procès-verbal de la séance du 16 juin 2026

Président : Monsieur Chris Chard

Secrétaire : Madame Liliane Meylan

La séance est ouverte à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2026
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. Communication des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEPA/AIEE », « SIDERE », « SDIS » **Préavis municipal n° 3/2026** relatif aux **comptes 2025** de la commune de Bougy-Villars
7. **Rapport de Gestion 2025** de la commune de Bougy-Villars
8. Divers et propositions individuelles

1. Appel

26 membres sur 46 sont présents, 14 excusés, 6 absents.

Le quorum étant atteint, **Monsieur Chris Chard**, déclare l'assemblée valablement constituée à 20h00 et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de celle-ci.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2026

Monsieur le Président demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose au procès-verbal de la séance du 10 mars 2026.

Pas de remarque.

Monsieur le Président demande le vote, à main levée, sur l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2026.

Résultat : 25 oui, 0 non, 0 abstention.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

3. Assermentations / Démissions

Assermentation/s : - Aucune

Démission/s : - Aucune

4. Communications du Président

Monsieur le Président informe que le Conseil général est constitué de **46 membres** dont **26 présents** ce soir. Merci d'encourager vos voisins à venir participer aux séances du Conseil général.

Monsieur le Président prend la parole et procède à un discours.

Mesdames et Messieurs les conseillers, membres du bureau et de la municipalité,
Alors que cette séance marque ma dernière en tant que **Président du Conseil général de Bougy-Villars**, j'aimerais prendre quelques instants pour exprimer ma reconnaissance et partager quelques réflexions.

J'ai eu beaucoup de plaisir à exercer cette fonction pendant ces cinq années. Cette expérience m'a énormément apporté, tant sur le plan des procédures cantonales, fédérales et du fonctionnement de nos institutions, que dans la compréhension des personnes, des projets et des enjeux qui font vivre notre commune de Bougy-Villars.

J'ai également eu la chance de travailler avec des personnes engagées et compétentes, auxquelles je tiens à adresser mes sincères remerciements.

Tout d'abord à notre **secrétaire, Madame Liliane Meylan**, que je remercie chaleureusement pour son travail rigoureux et précieux, mais également pour avoir veillé avec constance au bon respect de toutes les procédures administratives.

Merci également à mon **Vice-Président, Monsieur Jean-Paul Morandi**, pour ses conseils avisés, sa disponibilité et son soutien tout au long de ces années.

Je remercie aussi chaleureusement **les scrutateurs/trices** pour leur travail sérieux et indispensable lors de nos séances ainsi que pour leur participation aux dimanches de dépouillements lors des votations et des élections : fédérale, cantonale et communale.

Enfin, je souhaite exprimer toute mon appréciation au syndic et à la **municipalité** pour leur collaboration et leur soutien, ainsi qu'à tous les membres de la CoGesFin et des différents groupes de travail, qui consacrent du temps et de l'énergie au service de notre commune. Je tiens tout particulièrement à remercier Madame Mary-Claude Liang de m'avoir proposé comme candidat à la présidence il y a 5 ans.

Bougy-Villars peut compter sur de nombreuses personnes investies et attachées à la vie communale, et cela est une véritable richesse.

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance, votre engagement et les échanges que nous avons partagés durant ces cinq années de service.

Je vous souhaite plein succès pour la suite des travaux du Conseil général et pour l'avenir de notre commune. Merci beaucoup.

Monsieur le Président est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Pour conclure le point 4 de l'ordre du jour, **Monsieur le Président** donne quelques informations :

L'installation des autorités communales et du Conseil général, en présence de **Monsieur le Préfet**, est agendée au **lundi 29 juin 2026 à 18h00 à l'église de Bougy-Villars**. A cette occasion, une personne sera nommée en tant que Président/e du Conseil général. Il invite les membres du conseil à être présents pour accueillir la personne intéressé/e à ce poste.

Pour rappel : l'adhésion est ouverte à tous les résidents de la commune ayant la nationalité suisse, et aux étrangers domiciliés depuis plus de 10 ans en Suisse.

Monsieur le Président donne la date de la prochaine séance du Conseil général prévue le :

Mardi 6 octobre 2026 à 20h00

5. Communications de la Municipalité

Monsieur le Président donne la parole à **Madame Mary-Claude Liang, municipale**, en remplacement de **Monsieur Claude-Olivier Rosset, syndic**, et présente **Madame Lucia Conti** nouvelle secrétaire de la commune de Bougy-Villars qui a débuté à 70% à son poste de travail. Elle sera accompagnée par **Monsieur Alex Nunes** assistant administratif à 50%.

Madame Lucia Conti se présente.
Elle est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

Madame Mary-Claude Liang informe que l'administration communale sera fermée tout le mois de juillet.

Monsieur Florent Morandi prend la parole et informe que suite à un nid de frelons asiatiques découvert aux abords du terrain de foot, sur l'abri, il explique que la situation est sous contrôle à ce jour. Il demande de la vigilance auprès des habitants de la commune et de surveiller leurs habitats et alentours. Si un nid était détecté, merci de prévenir la municipalité le cas échéant.

Pas d'autre communication.

6. Communication des commissions de «Recours», « ASSAGIE »,« SIDEPAIEE », « SIDERE », « SDIS ».

Monsieur le Président donne la parole à **Madame Marlyse Udry** de la commission « de Recours ». Pas de commentaire.

Monsieur le Président donne la parole à **Madame Margaux Morandi**, de la commission « ASSAGIE ». Pas de commentaire.

Monsieur le Président donne la parole à **Madame Binia Ris** de la commission, « SIDEPAIEE ». Pas de commentaire

Monsieur le Président donne la parole à **Madame Binia Ris** de la commission « SIDERE ». Pas de commentaire

Monsieur le Président donne la parole à **Monsieur Florent Morandi** de la commission « SDIS ». et informe que suite à la dernière assemblée de printemps, les comptes du SDIS intra-région ont été validés avec une diminution des charges permettant un remboursement de CHF 0,65 ct par habitant.

Concernant « les feux maîtrisés », pour exemple des feux de branches de jardin, des procédures seront mises en place prochainement, ceci afin d'éviter des appels inutiles de voisins demandant l'intervention des pompiers et qui vous seront facturés.

Cette procédure vous sera prochainement communiquée par la DGE et à la CTA. En attendant, si vous prévoyez des feux de branches au sein de votre propriété, merci de bien vouloir communiquer avec la municipalité qui vous donnera la procédure adéquate et ainsi vous évitera des frais d'interventions inutiles.

8. Préavis municipal n° 3/2026 Relatif aux comptes 2025 de la commune de Bougy-Villars

Monsieur le Président donne la parole à **Monsieur Olivier Dumuid**, municipal des finances, qui présente **Monsieur Francesco Montoro**, de la fiduciaire Heller et notre boursier communal.

Les comptes 2025 sont présentés conformément au règlement sur la comptabilité des communes. Il s'agit du premier exercice établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Ce nouveau modèle vise une présentation plus transparente et comparable des finances communales. Les comptes 2024 ont été retraités selon cette nouvelle norme afin de permettre les comparaisons. Par ailleurs, la fiduciaire Fidinter, choisie à l'issue d'un appel d'offres, a assuré pour la première fois la révision des comptes.

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de revenus de CHF 1'029'152.-. Les recettes fiscales ont largement dépassé les prévisions principalement grâce à l'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu et la fortune, avec notamment d'importantes recettes provenant de taxations d'années antérieures. En contrepartie, cette hausse entraîne une augmentation importante de la péréquation cantonale. Les charges courantes sont dans l'ensemble, restées conformes au budget. Les quelques dépassements spécifiques sont commentés comme suit :

Mise à part la péréquation, les principaux écarts par rapport au budget concernent notamment les travaux d'entretien des canalisations, le raccordement au chauffage à distance pour les bâtiments de l'église et de l'administration. Ces dépassements sont compensés par une bonne maîtrise des autres dépenses courantes permettant un bon équilibre budgétaire.

Les nouveaux indicateurs financiers prévus par MCH2, et mis en exergue par la municipalité, confirment la très bonne santé financière de la commune : absence d'endettement capitaux propres élevés, bonne capacité à financer les investissements et couverture des charges courantes supérieure à 100%. Bien que le degré d'autofinancement recule à 57 % en raison des investissements réalisés. L'équilibre financier demeure solide.

Dans le cadre du passage à MCH2, l'auberge communale a été reclassée du patrimoine administratif au patrimoine financier afin de respecter les nouvelles règles comptables. Ce reclassement est purement technique et ne remet nullement en cause la propriété du bien par la commune.

Dans son intervention, M. Francesco Montoro souligne l'excellente capacité d'autofinancement de la commune. Malgré les importants investissements réalisés ces dernières années, Bougy-Villars ne présente aucune dette et dispose encore de près de CHF 5,5 millions de liquidité lui permettant d'envisager sereinement ses futurs projets.

Le préavis des comptes 2025 au complet est lisible sur le site de la commune.

Conclusion Préavis Municipal 3/2026 – Comptes 2025

La municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

D'accepter les comptes communaux pour l'exercice 2025 lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 1'029'151.76

De porter l'excédent à la réserve de politique budgétaire, laquelle s'élève à CHF 12'130'614.02

De donner les décharges d'usage à la Municipalité.

Monsieur le Président remercie la municipalité et demande la lecture du rapport de la commission CoGesFin. **Monsieur Alain Palombini**, membre de la CoGesFin, présente le rapport de ladite commission :

La CoGesFin remercie Monsieur Olivier Dumuid, Municipal en charge des finances et Monsieur Claude-Olivier Rosset, syndic, pour la séance du 19 mai 2026 à 19h00 et les réponses complètes aux questions posées par la CoGesFin.

La Commission de gestion et des finances (CoGesFin) a examiné le préavis N° 03-2026 présenté par la Municipalité de Bougy-Villars, portant sur les comptes communaux pour l'exercice 2025.

Il convient de relever que cet exercice est le premier établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, adopté par la commune dès le 1er janvier 2025. La commission prend acte des efforts déployés par l'administration pour assurer cette transition et note que les comptes 2024 ont été convertis en MCH2 à des fins de comparaison.

La révision des comptes a été effectuée par l'entreprise fiduciaire Fidinter, basée à Lausanne, mandatée à l'issue d'un appel d'offres conduit en 2024. La commission a pris connaissance de son rapport de vérification annexé au préavis.

Résultats généraux de l'exercice 2025

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de revenus de CHF 1'029'151.76, résultat nettement supérieur au budget (CHF 62'383.-) et en progression par rapport aux comptes 2024 (CHF 915'741.-).

Présentation des revenus : (forte progression fiscale) des charges (maîtrisées, hors péréquation)

Analyse des indicateurs financiers

L'introduction de MCH2 rend obligatoire la publication d'indicateurs financiers harmonisés. La commission a retenu deux indicateurs particulièrement pertinents.

Présentation : Degré d'autofinancement (point de vigilance)

Degré de couverture des charges (solide)

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement s'établit à CHF 1'152'335.- en 2025, en hausse par rapport à 2024 (CHF 887'630.-) et très largement supérieure au budget (CHF 252'325.-). Ce résultat témoigne d'une bonne capacité de génération de cash-flow opérationnel.

Toutefois, la commission rappelle que le niveau élevé de la marge brute d'autofinancement en valeur absolue ne doit pas occulter le recul du degré d'autofinancement en termes relatifs, dès lors que les investissements ont progressé plus rapidement que la marge dégagée.

Points particuliers relevés par la commission

- Transition MCH2 : la commission salue la qualité du travail de transition comptable réalisé et prend note du reclassement de l'auberge communale (préavis 05/2019) du patrimoine administratif vers le patrimoine financier, effectué pour des raisons de cohérence comptable et sans intention de cession.
- Péréquation (NPV) : la commission note que l'écart budgétaire significatif (+CHF 1'123'538.-) résulte directement du mécanisme péréquatif lié aux excellentes recettes fiscales.
- Suivi des préavis : les préavis 01-2021 (participation au chauffage à distance) et 10-2022 (véhicule de voirie) sont clôturés. La commission en prend acte.
- Vignes : la baisse des recettes viticoles et la prudence adoptée sur le décompte de vignolage sont notées. La commission sera attentive à l'évolution de ce secteur, notamment dans le contexte de la baisse généralisée des ventes de vin.
- Traitement des eaux usées : la commission prend note de la tension croissante entre charges d'amortissement et produits des taxes. L'échéance des derniers amortissements en 2026 et l'alignement des durées avec MCH2 devrait progressivement améliorer cet équilibre.

Recommandation de la commission

Au vu des éléments exposés ci-dessus, la commission de gestion et des finances recommande au Conseil général d'accepter les comptes communaux pour l'exercice 2025, tels que présentés par la municipalité.

La commission formule toutefois la recommandation suivante, qu'elle invite la municipalité à prendre en considération :

Surveiller attentivement l'évolution du degré d'autofinancement. Le recul à 57,0 % en 2025 — en zone insuffisante selon MCH2 — appelle à une planification rigoureuse des investissements futurs.

La commission demande que cet indicateur soit systématiquement commenté dans les présentations budgétaires annuelles et mis en perspective avec le plan des investissements pluriannuel.

Monsieur le Président remercie les membres de la commission CoGesFin pour le travail effectué et ouvre le débat.

Pas de commentaire.

Monsieur le Président demande la votation du préavis n°03/2026 Comptes communaux 2025 à main levée.

Résultat : 25 oui, 0 non, 0 abstention.

Le Préavis municipal n° 3/2026 – relatif aux comptes 2025 de la commune de Bougy-Villars **est accepté à l'unanimité.**

* * *

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 3/2026 de la Municipalité du
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Décide

D'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2025 lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 1'029'151.76

De porter l'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 12'130'614.02

De donner les décharges d'usage à la Municipalité, à la Commission de gestion et au Boursier communal.

9. Préavis municipal - Rapport de Gestion 2025

Monsieur le Président remercie la municipalité pour le travail et son rapport très complet. Il demande si la municipalité a un commentaire supplémentaire concernant le rapport de « Gestion 2025 ». Pas de commentaire.

Conclusion :

La municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

- *Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,*
- *Après avoir pris connaissance du rapport de la commission de gestion (CoGesFin),*

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025.

Monsieur le Président remercie la Municipalité et demande la lecture du rapport de la commission CoGesFin. **Monsieur Alain Palombini** prend la parole et présente le rapport de ladite commission :

La commission de gestion du Conseil général de Bougy-Villars, après avoir procédé à un examen approfondi du rapport de gestion 2025 » présenté par la municipalité, sous la présidence de M. Claude-Olivier Rosset, syndic, formule les observations suivantes.

Administration générale

La municipalité a tenu 48 séances régulières au cours de l'exercice et a maintenu une participation active au sein de nombreuses associations et ententes intercommunales.

Le secrétariat communal a assuré ses missions avec efficacité, assurant la continuité des services à la population.

Vie communale et manifestations

La commune a animé la vie locale par de nombreux événements tout au long de l'année, dont la Galette des rois, le brunch du 1er août, la Nuit des Perséides, la Fête des habitants avec l'inauguration de la Grand-Rue rénovée, Halloween et la Fête de Noël témoignent de la volonté constante de la municipalité de favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Grands chantiers

L'achèvement du chantier de la Grand-Rue et du réseau de chauffage à distance (CAD), avec 28 logements raccordés en fin d'année et l'ensemble des bâtiments communaux connectés, constitue une réalisation majeure de l'exercice. La commune entre ainsi concrètement dans une démarche de transition énergétique. Les travaux du Cœur du Village ont également été finalisés, offrant à la population une place publique rénovée, spacieuse, dotée de nouveaux jeux pour enfants et d'une terrasse en bois avec vue sur les Alpes et le Léman.

Patrimoine immobilier

Les loyers encaissés sur les bâtiments communaux s'élèvent à CHF 322'359.55. La régie Naef assure la gestion depuis juillet 2024. Des travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés sur l'ensemble du parc immobilier, notamment le changement des fenêtres du bâtiment de l'Ancienne Église et la rénovation de la cuisine et du bar du caveau.

Finances et préavis

Six préavis municipaux ont été soumis au Conseil général au cours de l'exercice, tous acceptés. Les demandes de crédits complémentaires ont été justifiées par l'évolution des chantiers en cours.
Instruction publique

La participation de Bougy-Villars à l'ASSAGIE se poursuit de manière satisfaisante.
La commune compte 27 élèves en 2025. L'ouverture du collège de Féchy, avec ses salles de sport, représente une amélioration notable des conditions d'enseignement pour la région.

Développement durable

La Commission salue l'engagement de la commune en matière d'écologie, illustré notamment par l'achèvement du CAD et les efforts continus en matière de gestion des eaux et d'entretien des forêts.

En conclusion

Au vu de l'ensemble des éléments examinés, la Commission de gestion constate que la Municipalité a géré les affaires communales avec sérieux, diligence et dans l'intérêt de la population.
A l'unanimité de ses membres, la CoGesFin vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Vu le rapport sur la gestion de l'exercice 2025,
Entendu le rapport de la commission de gestion,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025

Monsieur le Président remercie les membres de la CoGesFin pour le travail effectué et ouvre le débat.

Pas d'autre commentaire.

Monsieur le Président demande la votation du préavis - Rapport de Gestion 2025 à main levée.

Résultat : 24 oui, 0 non, 1 abstention.

Le Préavis - Rapport de Gestion est accepté à l'unanimité.

* * *

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis - Rapport de Gestion de la Municipalité
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025.

10. Divers et propositions individuelles.

Monsieur le Président ouvre le point 10 – Divers et propositions individuelles.

Monsieur Eric Le Royer et **Monsieur Johann Gehbart** demandent quelques informations concernant l'installation des autorités communale et du Conseil général agendée au lundi 29 juin.

Monsieur le Président explique la procédure de la séance d'installation des autorités communales et du Conseil général présidé par **Monsieur le Préfet** en première partie, à l'église de Bougy-Villars, qui nommera le ou la nouvelle Président/e du Conseil général.

La seconde partie de la soirée, se poursuivra à la salle Bodzérane, avec la mise en place des membres et des scrutateurs concernant les diverses commissions du Conseil général et des associations intercommunales (AIEE-SIDERE-ASSAGIE-SDIS).

Avant la conclusion de cette soirée du Conseil général, **Madame Liliane Meylan, secrétaire**, prend la parole et remercie **Monsieur le Président, Chris Chard**, pour son investissement au sein du village, sa collaboration et surtout pour son excellent travail en tant que Président du Conseil général durant ces 5 dernières années. Au nom du bureau du Conseil, il lui est remis un cadeau de remerciement.

L'assemblée applaudit chaleureusement Monsieur Chris Chard.

Pas d'autres commentaires.

Monsieur le Président remercie l'assemblée pour sa participation, la municipalité et la CoGesFin pour le travail effectué et lève la séance du Conseil général de Bougy-Villars à 21h19, et invite les membres du conseil à partager un moment convivial organisé à la fin de cette séance.